

Le Vice-Président remercie les membres du Centre Communal d'Action Sociale de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu en salle du Moulin, à côté du Château à FLERS, le :

➤ **MARDI 27 JUIN 2023, à 17 H 30**

N° d'ordre	Objet de la délibération	N° de Délibération
1.	Approbation du procès-verbal de la séance du 02 Mai 2023	D2023-15
2.	Compte Administratif 2022 – Budget Général	D2023-16
3.	Compte de gestion 2022	D2023-17
4.	Budget Général – Décision modificative n°1	D2023-18
4.	Convention relative à prise en charge alimentaire des déplacés Ukrainiens	D2023-19
5.	Compte-rendu des décisions prises par délégations – Aides facultatives et Aides Légales, Téléassistance, Domiciliation	D2023-20
6.	Questions diverses	

Délibération concernée	ANNEXES
D2023-15	➤ Procès-verbal du Conseil d'Administration du 02 Mai 2023
D2023-16	➤ Compte Administratif 2022
D2023-17	➤ Compte de gestion 2022
D2023-19	➤ Convention Coallia / CCAS épicerie
D2023-20	➤ Tableau des décisions prises par délégations – Aides facultatives rejetées et accordées, Aides Légales, Téléassistance, Domiciliation

Fait à FLERS, le 20 Juin 2023

Bruno ASSELOT

DESTINATAIRES

POUR INVITATION

Yves GOASDOUE
Bruno ASSELOT
Annick ROBIN MOITRY
Lucienne VINCENT
Thierry AUBIN
Jean-François BRISSET
Yvette BRÉARD
Olivier CHESNAIS
Jean Jacques LEMEE
Gérard DELACOUR
Anne-Marie EYOT

Sylvie MALOIZEL

POUR INFORMATION

D.S.G.
D.R.H.
D.S.P.
R.S.G.
S.P.E.
C.C.A.S.

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à :

Ville de Flers

Monsieur le Maire - Avenue du Château - CS 70229 - 61104 FLERS Cedex
Tél. : 02 33 64 66 00 - Fax : 02 33 64 66 33 - Courriel : accueil@flers-agglo.fr